

Gervais, il fut résolu que l'affaire serait portée par lui au Conseil de fabrique qui s'assemble quatre fois par an. Le désir de nous assurer de l'existence des sujets de la prabelle au musée de Rouen, nous conduisit dans cette ville ; et là, nous fûmes réellement convaincu de l'absurdité de la mutilation subie par notre tableau en 1805.

Les trois sujets de la prabelle sont tels que Vasari les décrit, et exécutés avec une grande finesse. Ils ont été découpés, dépouillés de leur encadrement du temps et enchâssés dans des bordures de la fin du règne de Louis XIV. Leur dimension pour chacun d'eux est de 33 centimètres de haut sur 60 de large. Le livret loué (1) aux étrangers, dit positivement qu'ils ont été donnés en 1803 au musée de Rouen, par le musée de Paris, et qu'ils faisaient partie d'une grande décoration d'autel dans l'église de Saint-Pierre, à Pérouse ; enfin que le tableau principal est au musée de Lyon. Le livret ajoute que le panneau semi-circulaire que l'on voit à Paris, dans l'église Saint-Gervais, était le point culminant de la composition.

Mais l'auteur du livret ne dit point que ce don, fait en 1805 (2), a été annulé en 1815, et que l'ordre a été donné à Rouen, comme aux autres villes, de rendre à l'envoyé du Saint-Père cette partie de notre tableau, en même temps que le musée de Paris lui remettait toute la bordure de saints personnages qui entourait l'ensemble de la composition. Il ne dit pas non plus que le tableau du Pérugin que nous possédons, nous a été donné librement par le Pape, après l'annulation du don que le Gouvernement avait fait des diverses parties de ce tableau en 1805. Nous appelons sur ces lacunes toute l'attention du public qui en

(1) On ne les vend pas.

(2) La date de 1803 est une erreur.